This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B
1614
32

Digitized by Google

B 1614.32

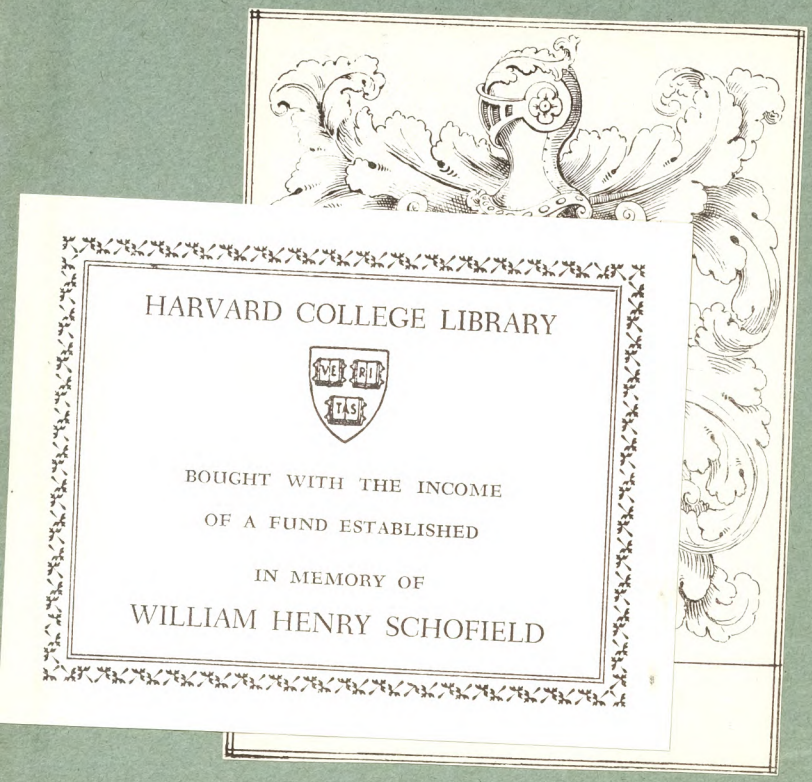

Digitized by Google

S 6091

Digitized by Google

113.4

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE SUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE

CHARLES DE CROY,

DUC D'AERSCHOT,

(1614).

PAR

Edward van Even,

Second Bibliothécaire de l'Université de Louvain, membre de l'Académie d'Histoire et de Philologie d'Anvers, de l'Institut historique d'Utrecht, etc., etc.

Bruxelles,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE,
(SUCCESSEUR DE J.-M. HEBERLÉ),
5, RUE DES PAROISSIENS.

1852

Digitized by Google

P 1644.32

Digitized by Google

NOTICE SUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE

CHARLES DE CROY,

DUC D'AERSCHOT.

Digitized by Google

Marque de R. Velpius,

Imprimeur du Catalogue de Ch. de Croy. *Voy.* p. 13.

Digitized by Google

NOTICE SUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE

CHARLES DE CROY,

DUC D'AERSCHOT,

(1614).

PAR

Edward van Even,

Second Bibliothécaire de l'Université de Louvain, membre de l'Académie d'Histoire et de Philologie d'Anvers, de l'Institut historique d'Utrecht, etc., etc.

Bruxelles,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE,
(SUCCESSEUR DE J.-M. HEBERLÉ),
5, RUE DES PAROISSIENS.

1852

Digitized by Google

Tiré à 100 exemplaires.

EM. DEVROYE, IMPR. DU ROI.

Digitized by Google

(Extrait du tome IX du Bulletin du Bibliophile belge.)

La maison de Croy, qui s'est toujours distinguée par son amour pour les lettres et les arts, a produit plusieurs bibliophiles remarquables. Jean de Croy, seigneur de Tour-sur-Marne et frère cadet d'Antoine de Croy, le favori de Philippe le Bon, aimait passionnément les livres (1). Ce fut lui qui chargea Philippe Camus (2) de *couchier en clair françois,* comme on disait alors, les romans d'Olivier de Castille (3) et de Clamandès et de la *belle* Clermonde (4). Charles de Croy, qui fut parrain de Charles-Quint et qui mourut en 1521, avait une prédilection toute spéciale pour les livres. Il rivalisait en beaux manuscrits avec son suzerain ; la bibliothèque de Bourgogne garde plusieurs monuments qui l'attestent (5). Un

(1) Il épousa en 1428 Marie de Lalaing, dame de Quiévrain, et mourut en 1473. *Voy.* Jean Scohier, *la Généalogie et descente de la très-illustre maison de Croy,* 1589, in-fol., p. 48 ; baron de Reiffenberg, *Histoire de l'ordre de la Toison d'or,* Bruxelles, 1830, in-4°, p. 4.

(2) *Voy.* Antoine du Verdier, *Bibliothèque,* Lyon, 1585, p. 953.

(3) La bibliothèque de la cathédrale de Tournai possédait autrefois un manuscrit de ce roman. Sanderus l'indique de la manière suivante : *l'Histoire d'Olivier de Castille translatée de latin en françois par Philippe Camus à la requeste et commendement de Jean de Croy S. de Chimay,* escrite en 1483. (Voy. *Bibliotheca Belgica manuscripta,* 1641-44, t. I, p. 210.) Ce roman fut imprimé à Genève en 1482.

(4) Le livre de Clamadès, fils du roi d'Espagne et de la *Belle* Clermonde, fille du roi Carnaunt, fut imprimé à Lyon en 1488 in-4° parvo de 37 feuillets.

(5) *Voy.* M. le chevalier Marchal, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne,* Bruxelles, 1842, t. I, Résumé historique, pp. 104-107.

Digitized by Google

autre membre de cette opulente maison, Charles, le quatrième duc d'Aerschot, était un archéologue consommé, un bibliophile selon la vraie science. M. le professeur Serrure, notre maître à tous dans la connaissance approfondie de la numismatique, l'a fait connaître comme amateur de médailles (1). Nous allons le présenter à nos lecteurs comme amateur de livres, comme l'un des collectionneurs les plus distingués du XVIe siècle.

Charles, duc de Croy et d'Aerschot, prince de Chimay, de Portien et du St-Empire, marquis de Montcornet, baron de Hallewyn, chevalier de la Toison d'Or, etc., etc., naquit au château de Beaumont en Hainaut, le 11 juillet 1560. Il était fils de Philippe de Croy et de Jeanne de Hallewyn, héritière des terres de Hallewyn, Comines, etc., vicomtesse de Nieuport. Le gentilhomme reçut une éducation littéraire assez soignée, plus soignée que n'était celle de la plupart des enfants des grands seigneurs de son époque. Il fréquenta l'université de Louvain, et eut Cornelius Valerius, le profond philologue, pour maître. Charles s'y voua aux lettres avec ardeur. Il y contracta un goût pour les délices de l'intelligence qu'il garda pendant toute sa vie. Le prince aimait la poésie ; il s'exerçait même à l'art de rimer. Les gentillesses qu'il griffonna en 1595 sur l'Album de Mlle Marie de Mompart, beauté fraîche et ravissante, qui était alors courtisée par des gentilshommes de tous les pays, le prouvent suffisamment (2).

La vie politique du prince est assez connue pour que nous nous dispensions de la rapporter ici. François le Petit, qui prenait plaisir à tracer des portraits, mais qui, soit dit en passant, ne flattait pas toujours ses modèles, l'a fort mal arrangé. Il le représente comme un homme à double face, comme un hypocrite achevé (3). Cela s'explique : le Petit était un calviniste stoïque. Il avait, par con-

(1) *Voy.* M. C.-P. Serrure, *Notice sur le cabinet monétaire de S. A. le prince de Ligne,* Gand, 1847, in-8o, pp. 15-18.

(2) Cet Album repose actuellement à la Bibliothèque de Bourgogne. *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge,* t. II, p. 133. Le prince laissa deux recueils de vers. Ces recueils manuscrits sont mentionnés dans le catalogue de sa bibliothèque. *Voy.* plus loin.

(3) *La grande chronique ancienne et moderne de la Hollande.* Dordrecht, 1601, in fol., t. II, p. 484.

Digitized by Google

séquent, des raisons pour défigurer le gentilhomme; mais rien n'oblige à partager sa manière de voir. Au reste, les mémoires autographes du duc, mémoires qui ont été rendus à la lumière par le plus spirituel des bibliographes belges, lui servent d'apologie (1).

Charles de Croy avait épousé, le 3 septembre 1580, Marie de Brimeu, comtesse de Meghem, veuve de Lancelot de Berlaymont. Cette union ne fut pas heureuse à beaucoup près. Marie, qui avait environ dix ans de plus que Charles, était une femme d'une humeur acariâtre et despotique. Cela n'allait point au jeune prince; il le confesse lui-même dans ses Mémoires autographes. Marie mourut à Liége, le 18 avril 1605. Cette mort, c'est le mari lui-même qui le rapporte, le *délivra de la captivité, des peines et des travaux qu'il avait endurés avec elle* (2). Charles ne prolongea point son veuvage. Il épousa, le 18 décembre de la même année, sa cousine Dorothée de Croy, fille aînée du marquis d'Havré. C'était cette fois une femme jeune, aimable et étincelante d'esprit. Fr.-Philippe Bosquier, religieux observantin, affirmait un jour, dans la chaire de l'église d'Avesnes, qu'elle était « la première entre les trois Grâces... belle comme Hélène, celle que ravit Pâris (3)! » M. Renier Chalon, qui est un heureux *dénicheur* de curiosités en fait de numismatique aussi bien qu'en fait de livres, est venu donner un démenti complet à cette assertion en publiant une médaille contemporaine aux effigies du duc et de la duchesse (4). L'ingénieux bibliographe

(1) *Une existence de grand seigneur au seizième siècle. Mémoires autographes du duc* Charles de Croy, *publiés pour la première fois par le baron de Reiffenberg*. Bruxelles, 1845, in-8° de xxxvi et 369 pages et 12 planches. Ces mémoires, qui vont de l'année 1560 à 1611, ont été publiés sur le manuscrit original signé et certifié en plusieurs endroits de la main du duc, et qui repose actuellement à la Bibliothèque de Bourgogne. C'est là que nous avons puisé nos détails sur la vie du prince. Consultez en outre la curieuse *Notice des archives de M. le duc de Caraman*, par M. Gachard. Ce travail a été inséré dans le *Bulletin de la commission royale d'histoire*, t. XI (1845-46), pp. 109-256. Il en existe des exemplaires tirés à part, in-8° de 4 et 148 pages. *Voy.* aussi les *Documents historiques inédits* de M. Ph. Kervyn de Volkaersbeke, t. II, p. 381.

(2) *Mémoires autographes*, p. 72.

(3) *Harangue funèbre sur la mort de Messire Charles de Croy, duc d'Archot, faite et prononcée par Philippe Bosquier, au Service célébré par les Officiers de sa terre et prairie d'Avenes*. Douai, 1612, in-12.

(4) Cette médaille, qui a été frappée pour perpétuer la mémoire des noces du

Digitized by Google

prouve, pièce en main, que Dorothée de Croy n'avait rien moins qu'un museau de chièvre (1). Mais si elle était dépourvue de ces charmes physiques qui frappent et séduisent, elle possédait en compensation des avantages intellectuels qui la rendaient intéressante sous plus d'un rapport. Elle aimait les lettres et cultivait la poésie française avec quelque succès (2). Philippe Brasseur, qui s'était généreusement voué à l'illustration de sa province, l'a placée parmi les *astres* du Hainaut (3). La princesse eut des relations avec les littérateurs les plus remarquables de son époque ; Erycius Puteanus, qui tenait alors aux Pays-Bas le sceptre dans le monde de la pensée, était un de ses confidents littéraires (4).

Ce mariage procura au duc le calme et le bonheur. Il put se livrer depuis lors à ses goûts littéraires et artistiques. Ses immenses richesses lui en fournissaient tous les moyens. Il rassembla dans ses châteaux de Chimay, de Beaumont, de Comines et de Héverlé, où il faisait le plus souvent sa résidence, des collections de tableaux, d'estampes, de médailles, de statuettes, de pierres gravées et d'antiquités de toute espèce. Ces diverses collections étaient très-recommandables. Juste-Lipse et Philippe Brasseur en font un éloge

duc, est fort rare. Les deux seuls exemplaires que l'on en connaisse se trouvent l'un au cabinet royal ou, si vous l'aimez mieux, *national* à Paris, l'autre dans le médaillier de l'État à Bruxelles ; la pièce est de cuivre coulé ; elle porte la date du 18 décembre 1605.

(1) Voy. *Revue de la numismatique belge,* 2e série, t. I, pp. 282-86. On peut consulter en outre sur les portraits de la duchesse une notice de M. A. Leroy, insérée dans le tome V de la 2e série des *Archives du nord de la France,* p. 376 et suiv.

(2) La bibliothèque du duc d'Arenberg, à Bruxelles, possède plusieurs compositions en vers de Dorothée de Croy. Parmi les manuscrits de M. G.-J. Gérard, qui ont été déposés à la Bibliothèque royale de la Haye, il y en a un sous le titre suivant : *OEuvres en vers de Dorothée de Croy, duchesse de Croy et d'Arschot.* Il contient 238 pages et est divisé en deux parties, l'une contenant des quatrains, l'autre des poésies sacrées. Voy. *Bulletin de la commission royale d'histoire,* t. I, p. 343, n° 438. La Bibliothèque de Bourgogne en possède sous le n° 6417, un manuscrit intitulé : *Vie de la Sainte Famille en vers,* 1632.

(3) *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum.* Montibus Hannoniæ, 1637, in-12.

(4) Il y a des lettres autographes de Dorothée de Croy parmi la correspondance de Puteanus, conservée à la Bibliothèque de Bourgogne. *Voy.* Inventaire général, nos 18512-17, et l'*Annuaire de la Bibliothèque royale,* 1842, p. 100.

Digitized by Google

brillant. L'illustre professeur de l'université de Louvain l'appelle, pour cette raison, le *Lucullus belge* (1). Vinchant a répété cette flatterie.

Mais le duc ne se borna pas seulement à des curiosités ; il réunit en outre des livres, et il en rassembla le plus qu'il pouvait.

C'était un bibliophile dans toute l'acception du mot. Il savait la valeur des livres ; il les aimait d'un amour sincère et fervent. Le gentilhomme avait eu recours aux livres aux jours d'affliction. Il avait trouvé en eux des amis fidèles, des consolateurs pleins de droiture. Il ne les abandonna point aux jours de gloire et de bonheur. Charles avait hérité le goût des livres de son bisaïeul Georges de Hallewyn, seigneur de Comines (2). Ce savant philologue, l'ami

(1) *Syntagma de bibliothecis*. Ant., 1595, in-8o. Épître dédicatoire. Cet opuscule, qui traite de l'usage des anciens relativement aux bibliothèques, est dédié à Charles de Croy.

(2) Georges de Hallewyn naquit au château de Comines vers 1470. Il était fils de Jean, seigneur de Hallewyn. Sa mère, Jeanne de la Clite, dame de Comines, était la nièce de ce Philippe de Comines dont Mlle Émilie Dupont vient de rétablir le texte avec un savoir qu'on ne rencontre que bien rarement chez une femme. Le gentilhomme s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude des langues anciennes et y fit des progrès remarquables. Son érudition étonna Érasme. Ce sage en fait l'éloge dans une lettre de 1502 à son ami Th. Morus : « Tous les grands seigneurs, dit-il, s'attachent à faire instruire leurs enfants dans les belles-lettres ; cependant aucun de ces hommes de cour n'est réellement lettré, si ce n'est le seul Georges de Hallewyn, qui jusqu'à présent n'a recueilli de ses bonnes études d'autres fruits que la jalousie des autres. Du reste, je crois que bientôt les dignités récompenseront son mérite. » (Erasmi *Epist.*, 156.) Georges de Hallewyn avait des idées neuves et originales sur l'enseignement de la grammaire. Il croyait que tous les grammairiens qui ont vécu depuis l'an 150 de notre ère avaient suivi une fausse route en s'attachant aux règles et à l'analogie au lieu de l'usage et de la lecture de bons auteurs. Le gentilhomme développa son système dans un ouvrage intitulé : *De restauratione linguæ latinæ libri IV. Antverpiæ. Sim. Coquus*, 1533, in-12. Cet ouvrage est dédié à Jean Despautère, directeur des écoles de Comines. On a pensé qu'il n'avait pas été publié ; mais on se trompait. Il a été réellement imprimé : le catalogue de la bibliothèque de Charles de Croy en marque un exemplaire, p. 37. M. Polain en a décrit un autre dans le *Bulletin du bibliophile* de Paris, t. 1, no 24.

Georges de Hallewyn est auteur d'une traduction française de l'Éloge de la Folie d'Érasme (1517?) et d'un travail contre les erreurs de Luther. Il laissa en outre plusieurs ouvrages inédits. Ces ouvrages sont indiqués dans l'inven-

Digitized by Google

d'Erasme, de Vivès, de Dorpius, le Mécène de Despautère, aimait passionnément les livres. Il avait formé dans son château de Comines, une bibliothèque considérable, comme le remarque Jacques Marchant, qui écrivait en 1557 (1). Louis Guicciardin, qui vivait en 1567, en fait un éloge pompeux : « *Non lungi da Messine sul fiume Lisa,* dit-il, *è il villaggio Cominio con un buon' castello ; ove è una bellissima et nobilissima libreria, stata raunata et rassembrata da Giorgio Sinor d'Halewin, et di Cominio, gentilhuomo dottissimo, il quale fra le altre sue degne opere, intratteneva continuamente persone dotte et virtuose* (2). » Buzelin rehausse l'éloge de l'auteur italien. Il dit que Georges de Hallewyn, enflammé d'un merveilleux amour de la science et brûlant du désir d'en assurer le progrès, avait réuni en sa demeure de Comines sur des rayons élégants une incomparable multitude de livres de toute espèce (3). Sanderus en parle également avec admiration (4).

taire des manuscrits de Charles de Croy. Nous les faisons connaître pour la première fois.

Valère André, *Bib. Belg.*, p. 263, dit que, de son temps, la bibliothèque du chapitre de Tournai en possédait quelques-uns. Sanderus n'en désigne qu'un seul. Le voici : *Georgii Haloini Cominiique domini annotationes super Virgilii codicem, cum commentis Servii, Donati et Judoci Badii Ascensii, ab ipso Badio Parisiis impressum Anno* 1500 in-4°. (Voy. *Bib. belg. manuscripta,* t. I, p. 214.) Ce manuscrit écrit en 1550 se trouve actuellement à la Bibliothèque de Bourgogne. *Inventaire général,* t. II, p. 30, n° 15585.

Le gentilhomme-littérateur mourut au mois de septembre 1556. Il laissa de sa femme, Antoinette de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, un fils du nom de Jean et plusieurs filles. Son fils tomba en 1544 devant Vitry. *Voy.* sur lui M. le docteur le Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille,* 1848, préface, p. xviij-xxij, et M. Goethals, *Lectures,* t. IV, pp. 46-52.

(1) Il lui donne l'épithète de *Bibliotheca luculenta. Voy.* Jacobi Marchantii *Flandria,* Antv., 1596, in-8°, p. 165.

(2) *Descrittione di tutti i Paesi Bassi,* Anversa, 1567, p. 558.

(3) « Halewini toparcha Georgius, qui Cominium (cujus etiam dominio potens erat) jucundius incolebat, mira doctrinæ cupidine exarsit, ejusque augendæ gratia incomparabilem omnis generis librorum multitudinem in pluteos eleganter aptatos congessit. » Joan. Buzelini *Gallo-Flandria,* 1625, in-fol., p. 64.

(4) « Bibliothecam celeberrimam collegit, quam in Arce Cominiensi asservatam indè transtulit princeps Chimaii è domo Croia, per connubium Cominii dominus. » Ant. Sanderus, *de Gandavensibus eruditionis fama claris.* Ant., 1624, in-4°, p. 46.

Digitized by Google

Charles de Croy devint le possesseur de cette bibliothèque. Il la fit transporter du château de Comines (1) au château de Beaumont, sa résidence favorite, où il lui ménagea un élégant sanctuaire. Le prince se sentait heureux au milieu de cette *librairie*. Il ne se borna point à la soigner avec une sollicitude paternelle ; il se voua en outre avec zèle et succès à son augmentation. La bibliothèque du château de Beaumont se développait de jour en jour et devint l'une des collections les plus complètes, les plus curieuses, les plus riches du pays.

Il y a de par le monde un nombre assez considérable de bibliophiles qui ne communiquent point, qui enferment leurs trésors sous triple clef ; ce sont des bibliotaphes. Notre gentilhomme n'avait garde de tomber dans ce travers. Il était trop éclairé pour mettre la lumière sous le boisseau. Le prince ouvrait sa bibliothèque à tous ceux qui savaient en faire un usage profitable. Les poëtes Alexandre Bosquet, de Mons, et Jean et Jacques Loys, de Douai, y avaient accès. Jean Scohier, le célèbre généalogiste, y puisa à pleines mains pour ses travaux (2).

Charles était le dernier de la branche aînée de sa maison. Il n'avait pas eu d'enfants de Marie de Brimeu, sa première femme. Il avait contracté un second hymen dans l'espoir d'obtenir des descendants. Déchu de son espérance, il songea à l'avenir de ses diverses collections. Puteanus, qui aimait les livres et les curiosités et qui en tirait le meilleur parti possible, l'engagea à les donner à l'université de Louvain. Ce conseil sourit au prince ; il allait le suivre. Déjà tout était préparé pour la donation : les conservateurs étaient nommés et des sommes annuelles affectées à leur traitement

(1) M. Louis van Peteghem, de Bruxelles, jeune artiste qui possède un crayon facile et élégant, vient de publier une planche intéressante sous le titre de : *Comines, ses monuments et ses hommes célèbres*. On y trouve une ancienne vue du château de Comines. Ce château, qui était fort remarquable, n'existe plus ; il n'en reste qu'une tour en ruine.

(2) Jean Scohier, de Beaumont, était chanoine de la cathédrale de Tournai et protonotaire apostolique. Il fut chapelain honoraire de six évêques, savoir : de Croy, d'Oignies, Pintaflour, Morillon, Vanduille et d'Este, et mourut à Tournai en 1607. Cet ecclésiastique était très-lié avec Charles de Croy. *Voy.* sur lui M. J. le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'église cathédrale de Tournai*, 1842, t. II, p. 529.

Digitized by Google

ainsi qu'à l'entretien des collections ; déjà le prince avait obtenu d'Albert et d'Isabelle de faire exhausser d'un étage les bâtiments de l'université, de les orner d'un nouveau portique, etc., etc., quand tout à coup il changea d'avis, par le conseil d'un homme envieux et ennemi des lettres, *qui ut uni forte noceret,* observe Puteanus, *male de omnibus meritus est* (1).

Cependant, le duc voyait que sa fin approchait. Il dicta son testament le premier juillet 1610. Il y ajouta dans la suite trois codicilles. Le troisième prouve qu'il nourrissait une tendre affection pour ses livres ainsi que pour ses curiosités. Il y ordonne de faire imprimer la description de son cabinet archéologique et le catalogue de sa bibliothèque. Ce codicille est daté de Héverlé, le 2 janvier 1611. Le duc rendit le dernier soupir le 13 janvier 1612 (2).

M. le baron de Reiffenberg, cet érudit passionné pour tout ce qui tient à l'histoire littéraire du pays, observe que la disposition testamentaire du prince relative à l'impression de l'inventaire de sa bibliothèque ne fut point exécutée (3). Le savant bibliographe est dans l'erreur. Le catalogue de la *librairie* de Charles de Croy a été réellement publié, mais il ne l'a été que pour sa vente. Ce fait est peu connu, s'il n'est pas entièrement ignoré ; toutefois aucun bibliographe n'en parle. Nous avons eu le bonheur de retrouver un exemplaire très-présentable de ce catalogue (4). Cette circonstance

(1) Erycii Puteani *Auspicia Bibliothecæ publicæ Lovaniensis* (cum notis Corn. Franc. de Nelis). Lovanii typis academicis circa annum 1767, in-8°. Puteanus ne nomme pas le prince ; mais Nélis devine que ce fut Charles de Croy. Il est à regretter que la seconde édition du travail de Puteanus sur la bibliothèque de Louvain, qui s'arrête à la page 55 de l'édition originale de 1639, in-4°, n'ait pas été terminée. Les notes de l'évêque de Nélis sont savantes et curieuses. *Voy.* Aug. Voisin, *Documents pour servir à l'Histoire des bibliothèques de Belgique,* Gand, 1840, in-8°, p. 198. Le passage relatif à Charles de Croy se trouve dans l'édition de 1639, pp. 39-40.

(2) *Mémoires autographes,* à la fin.

(3) *Bulletin du bibliophile belge,* t. II, p. 331. On y trouve, p. 357, le cabinet d'armoiries de Charles de Croy.

(4) Il provient du collége des jésuites, à Anvers (*Soctis Jesu Antverpiæ D. P.*) et se trouve actuellement dans la bibliothèque de l'Université de Louvain. (*Hist. littéraire,* in-4°, n° 341.) — Le plus ancien catalogue imprimé de vente de livres

Digitized by Google

nous permet de faire connaître la bibliothèque du *grand duc de Croy.*

Le catalogue de la Bibliothèque d'un homme distingué offre à la fois un intérêt littéraire et biographique. Il présente une image fidèle des goûts du possesseur. Il nous montre ses affections, ses désirs, ses penchants, voire même ses faiblesses. L'inventaire, qui va nous occuper, offre sous ce rapport un double intérêt. Il se rapporte à deux grandes individualités du XVIe siècle. Il nous ouvre la bibliothèque fondée par Georges de Hallewyn et développée, complétée par Charles de Croy. Ce document mérite donc sous plus d'un rapport l'attention des bibliophiles belges.

Nous l'avons dit tout à l'heure : la bibliothèque du duc de Croy était la collection particulière la plus considérable du pays. Le catalogue justifie ces paroles. Elle réunissait tout ce qu'on pouvait posséder alors de bon et de curieux en livres, incunables et manuscrits. Il s'y rattachait, en outre, un intérêt tout national. Charles de Croy, en assignant une part équitable à chaque connaissance utile ou agréable, n'oubliait jamais la Belgique ou, pour mieux parler, les Pays-Bas. Sa bibliothèque était en quelque sorte une galerie élevée à la gloire de la nation. Il s'efforçait d'y représenter le pays dans son ensemble, sous toutes ses faces, sous tous ses rapports, religieux, politique, scientifique, littéraire et artistique.

Nous allons en faire connaître le catalogue. En voici le titre :

Catalogus universalis seu designatio omnium librorum, qui sub auctione publica bonorum mobilium, quondam illustrissimi D. Ducis Croy et Archotani Bruxellæ 19 *augusti hujus anni* 1614 *divendi incipientur. Bruxellæ, Ex Officina Rutgeri Velpij et Huberti Antonij Typog. Jur.* 1614. In-4° de 127 pages sans le titre et l'index.

Le libellé du premier feuillet porte :

Inventaire des livres trouvez en la Librairie de feu très-illustrissime Prince et Sr Monseigneur le Duc de Croy et d'Archot, etc.

que nous connaissions est celui de Marnix de Sainte-Aldegonde. Ce catalogue porte le titre suivant : *Catalogus librorum Bibliothecæ nobilissimi clarissimique viri piæ memoriæ D. Ph. Marnixii Sancto Aldegondii. Lugd. Bat. ex typ. Christ. Gujotii,* 1599, in-4°, ff. A-Hs. La bibliothèque de cet homme d'État fut vendue à Leide le 7 juillet 1599. *Voy.* M. Serrure, *Messager des arts,* 1833, p. 244.

Digitized by Google

Il est divisé de la manière suivante ; nous ajoutons à chaque division le nombre des ouvrages qu'elle contient :

	Ouvrages.
Biblia	8
Alii libri in sacris	22
Concilia	12
Patres	52
Libri theologici	345
Historiæ sacræ	81
Jus canonicum	18
Jus civile	173
Jus municipale	49
Jus Feciale	13
Medici	90
Chirurgi	39
Agriculture	62
Pharmacopeæ et distillationis	17
Animalium historiæ	11
Libri Philosophici	132
Astronomia	63
Libri Phisici	27
Rhetores manuscripti	6
Rhetores	119
Libri Musici manuscripti	30
Libri Musici impressi	58
Libri Poetici	235
Libri Morales tam manuscripti quàm impressi	75
Libri Politici	90
Libri OEconomici impressi	13
Libri Mathematici, quorum primi sunt Aritmetici et Geometrici	37
Libri de Architectura	35
Libri Historici tam manuscripti quàm impressi universales	80
Libri Geographici	32
Historiæ Grecæ	53
Historiæ Romanæ tam manuscriptæ quàm impressæ	103
Antiquarii	73

Digitized by Google

Libri militares manuscripti 3
Libri militares impressi. 37
Historiæ Germaniæ. 53
Historiæ Galliæ manuscriptæ. 9
Historiæ Galliæ impressæ 49
Burgundii sive Respublica Sequana 5
Historiæ Belgiæ sive des Pays Bas, tam manuscriptæ quàm impressæ. 34
Batavia 6
Historiæ Frisiæ. 4
Historiæ Angliæ et Schotiæ 8
Historiæ Hispaniæ 8
Moscovia. 1
Historiæ Indiæ 24
Historiæ Turcicæ 20
Persia. 1
Africa. 1
Historiæ fabulosæ 25
Historiarum Miscellanea 21
Libri Miscellanii 145
Libri Cosmographici 30
Libri grammatici et grammaticales 176
Libri dialectici 3
Les livres suyvants en partie en médicine, et en partie traictans autres choses, et aucunes histoires, n'ayant point de billet de leurs titulations par dehors comme les précédens 106

Cette distribution bibliographique, déjà assez confuse par elle-même, est en outre fort mal observée ; on se tromperait de beaucoup si l'on était persuadé que tous les ouvrages sont rangés dans leur division respective. On y trouve des bévues énormes, des gaucheries charmantes. N'importe, le système bibliographique, tel qu'il est là, est encore curieux comme échantillon de la catalogographie du XVIIe siècle.

Le catalogue est rédigé avec la négligence commune à cette époque. Il offre des défauts choquants. Le rédacteur (1) ou l'impri-

(1) Il paraît que le duc rédigea lui-même presque entièrement les Catalogues

Digitized by Google

meur peut-être, car les typographes avaient alors beaucoup à dire, a abrégé ou tronqué la plupart des titres. Il a négligé en outre d'indiquer les lieux et les dates de publication ainsi que les formats. Cela rend la vérification d'un grand nombre d'articles difficile, presque impossible. Il a commis une autre sottise, pardon du mot. Il a mêlé les manuscrits avec les imprimés. Les beaux manuscrits sont confondus avec les livres ordinaires. C'est à peine si on les aperçoit. Nous en avons fait un relevé exact et que nous croyons fidèle. Nous avons pensé que l'on ne serait pas fâché d'avoir une idée de la collection calligraphique du duc de Croy. Mais avant de donner cette liste, il n'est pas superflu de toucher quelques mots du goût des manuscrits en Belgique au xve siècle ; plusieurs volumes de la bibliothèque du prince appartiennent à cette brillante époque de la calligraphie.

On le sait : Philippe le Bon, ce prince magnifique qui recherchait le faste en tout, était dominé de l'amour des livres et rien ne lui coûtait pour le satisfaire. Il mettait à contribution le talent des calligraphes, des miniaturistes, des relieurs les plus adroits de l'époque. Les admirables manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne le constatent. Le *grand duc de l'Occident*, pour nous servir d'une expression consacrée, rencontra de nombreux imitateurs dans les grands de sa cour. Le goût des livres prit tout à coup un essor prodigieux. On ne lisait auparavant que dans les cloîtres et les écoles. On lisait alors à la cour et dans les châteaux. Les ouvrages à la mode appartenaient à la littérature des romans et des fabliaux, littérature légère, facile, charmante et qui déployait alors une fécondité qui le dispute à celle de notre époque, où la fabrication intellectuelle a été portée, à l'aide de moyens presque mécaniques, aussi

de ses diverses collections. Il y a dans la bibliothèque de M. le comte de Ribaucourt un manuscrit de sa main intitulé : *Briefs recueilx et extraicts concernants les hystoires romaines, médailles et antiquités, avec aucuns inventoires d'ycelles,* etc., *le tout escry, faict et recueillé par Charles syre et Duc de Croy et d'Archot.* Il contient le catalogue de ses médailles. Les archives du château de Beaumont possèdent un *Inventaire des médailles conservées au château d'Héverlé.* On lit, en tête, que les médailles y décrites ont commencé à être déchiffrées, annotées et inventoriées par le duc de Croy le 1er janvier 1601. *Voy.* M. Gachard, *Bulletin* cité, t. XI, pp. 157, 256. Adrien Carpentier lui servait de copiste en 1586.

Digitized by Google

loin que la fabrication industrielle [1]. Les fiers chevaliers lisaient les aventures du roi Arthur, d'Ogier le Danois, du Châtelain de Coucy ; les nobles dames dévoraient les pages charmantes de Berte-aux-grands-Pieds, de Geneviève de Brabant, du Chevalier au Cygne et d'autres romans non moins merveilleux. Les manuscrits étaient alors fort chers. Il n'y avait guère que les grands seigneurs qui pussent s'en procurer. Cela s'entend. Ces livres étaient d'une merveilleuse beauté, d'une grande richesse. Ils étaient ornés de miniatures rehaussées d'or, d'azur et d'outremer, d'encadrements de fleurs et d'animaux de toutes couleurs, de lettrines aux formes originales et gracieuses. Ces volumes étaient en outre reliés en velours, en damas, en satin, enrichis de perles, d'émeraudes, de saphirs, de rubis, avec des fermoirs d'or et d'argent doré. Les reliures étaient couvertes de chemises de brocart, de drap d'argent et de soie parsemées de fleurs brodées. Rien n'en égalait la richesse et la beauté.

Charles de Croy, pour en revenir à lui, possédait parmi ses manuscrits plusieurs ouvrages qui appartenaient à la littérature en vogue au xve siècle. Ils provenaient de la succession de ses ancêtres. Nous l'avons déjà fait entendre : la maison de Croy, qui s'éleva si haut sous Philippe le Bon, convoitait les beaux manuscrits. Quant à celle de Hallewyn, elle ne resta point indifférente à cette mode de bon goût. Cette maison déployait alors une opulence inaccoutumée. Jean de Hallewyn, le père de Georges, qui était un capitaine habile, intrépide, brave enfin comme son épée, amena, en 1452, à l'expédition de Gavre 44 hommes d'armes tous ses parents et portant tous son nom [2].

Les manuscrits en question devaient être ornés de belles miniatures et reliés avec luxe. Par malheur, le catalogue ne fournit aucun détail à cet égard ; ce qui nous empêche de constater leur valeur. L'inventaire a d'autres mérites : il nous donne les titres de 10 ouvrages manuscrits de Georges de Hallewyn, la plupart inconnus aux auteurs qui ont parlé de cet homme savant. Il nous offre en outre une suite assez considérable de manuscrits sur la musique. Cela ne doit étonner personne : Georges de Hallewyn nourrissait une passion

(1) De Reiffenberg, *Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1850, p. 51.
(2) Monstrelet.

Digitized by Google

très-prononcée pour l'art d'Orlando Lassus. Il le cultivait avec succès ; il prétendait même en avoir donné des notions neuves (1), petite particularité que n'a pas sue M. Fétis, qui ignore cependant peu de chose de ce qui concerne l'histoire de la musique (2). Charles de Croy avait également une grande affection pour cet art agréable. Il en avait hérité l'amour de son grand-père Philippe, le deuxième duc d'Arschot. On distingue parmi ces manuscrits des compositions de Josquin Des Près, chanteur de la chapelle de Sixte IV et de celle de Louis XII, d'Antoine Brumel, l'élève d'Ockeghem, qui fut attaché à la cour de Marguerite d'Autriche, de Pierre de la Rue qui fut également attaché à la cour de cette princesse, de Simon (et non Fr.) Duquesne, chantre de Louis Sforce, duc de Milan, de Jean le Burg et de Jacques Petrino. Nous les signalons à l'attention du savant directeur du Conservatoire royal de Bruxelles.

L'inventaire nous offre au surplus les titres de plusieurs manuscrits importants sur l'histoire, l'héraldique, le droit, etc. Nous allons le faire suivre ici. On pense bien que le texte de ce document, quelque fautif qu'il soit, doit être reproduit dans toute sa pureté. Nous tenons à constater que nous en conservons scrupuleusement l'orthographe. Nous omettons seulement les mots : *Escript à la main,* répétés après chaque article.

Théologie.

1. Guiart Desmolins translateur de la Saincte Bible, en quatre divers tomes.
2. Sidrach le Philosophe, traictant de toutes vertus.
3. Aurele Augustin, de la Cité de Dieu.
4. Méditations pieuses et proufitables à l'âme, en prose et en rime.

(1) Il laissa un travail sur la musique qui n'a jamais été imprimé. Swertius l'indique de la manière suivante : *De musica opusculum ubi varia et inaudita adducit.* Voy. *Athenæ Belgicæ,* 1628, in-fol., p. 274. Confrontez Valère André, *Bib. Belg.*, 1643, p. 265 et M. Goethals, *Lectures,* t. IV, p. 52.

(2) M. Fétis père n'en dit rien dans sa *Biographie universelle des musiciens.* Bruxelles, 1835-44, 8 vol. in-8°. M. Ed. Fétis garde le même silence. Voy. *Les musiciens belges,* Bruxelles, 1848, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

5. Sermons françois.
6. Sermons pour toute l'octave du Saint Sacrement.
7. La Somme le Roy, traitant des vices et des vertus (p. 2).
8. La saincte Bible en françois, avec aucunes figures.

Histoire sainte.

9. La legende des Saints.
10. La vie de sainct Joachim et de saincte Anne (p. 19).
11. Ludolphe, docteur chartreux, traducteur du Psautier et par luy escript.
12. Pet. de Lantwyc, Angelus mysticus fidelis animæ manuscriptus cum imaginibus.
13. La vision de la Roze ou imagination.
14. Tractatus manuscriptus continens : Deum esse rationibus demonstrandum.
15. Traicté de la mort corporelle et du jugement ; item Consolations spirituelles (p. 21).

Droit.

16. De conditione furtiva liber manuscriptus (p. 24).
17. Ordonnances appartenantes à l'office d'armes et des couleurs des blasons.
18. Description particulière des couleurs et métaux servantes aux blasons et armoiries.
19. Jacques Prinsault traitant du blason des armes, escript à la main, et peinct, commençant au Roy de France (p. 32).

Médicine.

20. Guidonis de Cauliaco, Chirurgia teutonicè scripta (p. 36.)
21. Recueil de plusieurs et diverses sortes de receptes médicales.
22. Recueil de receptes médicales.
23. Guy de Vigo, chirurgue.
24. Médecine et chirurgie extraicte de plusieurs excellens auteurs.
25. Recueil de receptes medicales (p. 38).

Digitized by Google

26. Recueil de diverses plantes et fleurs, tant medicinales qu'autres, et de totes contrées tant loingtaines que prochaines, depeintes au naturel à la main, avec leurs racines et oignons (p. 41).

27. Livre de la distillation (p. 42).

Histoire naturelle.

28. Description brieve et pourtraicts vifz de plusieurs poissons marins; en flamen (p. 42).

Rhétorique.

29. Georgii Haloini Oratio quod ars grammatica est impedimentum in lingua latina.

30. Idem, formulæ puerorum loquendi tam græcè quàm latinè.

31. Idem, de vera elegantia et de vestibus Romanorum.

32. Idem, adolescentiæ ætatis pericula et de ludo pilæ.

33. Idem, de carminibus et versibus opusculum.

34. Idem, super Aretinum enarratio (p. 52).

Musique.

35. Antiphonarium incipiens à Dominica prima adventus usque Vigiliam Paschæ cum officiis festorum, pars hiemalis.

36. Idem, præcedenti simile pars hiemalis.

37. Idem, incipiens à Vigilia Paschæ usque Dominicam ultimam post Pentecostem cum officiis festorum.

38. Commune festorum omnium per totum annum.

39. Antiphonarium præcedenti simile incipiens à Vigilia Paschæ.

40. Flores Missarum quatuor vocum ex variis authoribus, t. I et II.

41. Opus musicum continens lamentationes Hieremiæ et motetas.

42. Idem, missas varias et cantilenas.

43. Sacrarum missarum quatuor vocum ex variis authoribus, lib. 8, in 8 vol.

44. Quatuor manuscripti, tres de venerabili Sacramento et quartus de beata Virgine, Petri de la Rue moteta 4 vocum.

45. Trois livres contenans plusieurs Messes musicales.

46. Processionale diocesis Cameracensis.

Digitized by Google

47. Jacobi Petrini Missæ variæ et cantilenæ trium vocum.

48. Sacrarum cantionum 4 vocum libri quatuor, unusquisque incipit : *exaltabo te Deus meus,* etc.

49. Fran. Desquen, Poesies des portes en musique in quinque libros.

50. Chansons vieilles à 3 et à 4 parties, in quinque libros.

51. Idem à quatre avec la bataille, in quatuor libros.

52. Idem vieilles in tres libros ubi deest contratenor.

53. Joachim à Pratis Sacræ cantiones 4 vocum in quinque libros distributæ.

54. Livre seul, desmembré sans tiltre.

55. Antonii Brunel Sacræ cantiones 4 vocum in quatuor libros.

56. Chansons en 4 et 5 parties, en cinq livres.

57. Ant. Josquini Des Prets Missæ quatuor vocum ; desunt tres partes.

58. Cantionum sacrarum libri quinque, quarum exordium est : *Benedicta.*

59. Opus musicum continens omnes tonos, cantiones sacras ex diversis authoribus.

60. Missæ 4 vocum ex optimis auth. collectæ, tom. 4, et accessere aliquot piæ cantiunculæ.

61. Liber quidam ubi in principio intus est scriptum : Joannes le Brug, incipiens : *conditor alme siderum.*

62. Missæ aliquot ex variis authoribus collectæ 4 vocum (p. 57-58).

Poésie.

63. P. Virgilii Maronis opera omnia manuscripta.

64. Meslange de poesie, escrite par Son Excellence (Ch. de Croy).

65. Charles sire et duc de Croy et d'Archot, Amours.

66. Jean Meun Codicille (ms?).

67. Ballades, livre des trois Dames, livre de tous langages, etc.

68. Egmon de Tournaut jadis Duc de Brabant et Comte de Haynaut, Histoire.

68bis. Pelerinage de l'âme en vielle rime françoise.

69. Octavien Empereur de Rome.

70. Pelerinage divin et autres livres de semblables matières en rime.

Digitized by Google

71. Traité de la chasse ; Boëce de la Consolation.

72. Rondeaux, Ballades, Virelets, Devises, Chiffres, Enigmes, Vocabulaire, etc.

73. Poesie antique dite Rime de Gorre.

74. F. C. Cambrier, Epitalame sur le mariage du duc d'Archot.

75. Ovide traduit en stile ancien et moralisé (p. 68).

Morale.

76. Vincent de l'ordre des Precheurs, Erudition des enfants nobles.

77. Le miroir des dames mariées.

78. Jean de Sonhande, l'orloge de Sapience.

79. Les fleurs de toutes vertues.

80. Les dictz moraulx des Philosophes.

81. Martin le Franc. Estrif de fortune et de vertu.

82. Information des Princes, en trois parties.

83. L'Estat de noblesse (p. 69).

Histoire universelle.

84. Chroniques abregées du commencement du monde jusqu'au pape Jean xxij. Extraites de la Bible. Tome premier.

85. Chronique universelle, depuis Adam jusques à Annibal.

86. Chronique du commencement du monde jusques au pape Jean 23. Extraite de la Bible et histoires scholastiques. T. 2.

87. Le tresor des histoires. Pelerinage d'un chevalier à Nostre-Dame de Hal.

88. Chronique depuis l'an 1518 jusques l'an 1527.

89. Georgii Haloini annotationes in Budæum de asse et ejus partibus scriptæ (p. 79).

90. La mer des histoires en 2 volumes avec figures (p. 80).

91. Jean Molinet, traictant diverses matieres (p. 82).

Histoire romaine.

92. Chronique Romaine depuis la fondation de Rome jusques à Constantin (p. 87).

93. Julius Celsus Constantinus (*sic*), de Bello gallico.

Digitized by Google

94. Commentaires de Jules César.

95. Valère le Grand, les quatre premiers livres, translatez par Simon de Hesdin.

96. Aultre second volume de Valère le Grand v, vj, vij, viij et ix livres translatez par N. Ghonesse (p. 88).

97. Suetone Tranquille, la vie des douze Cæsars.

98. Fragment des histoires Romaines, avec Ælianus traictant des batailles.

99. Batailles carthaginoises (p. 89).

Stratégie.

100. Onosander, Grecq, traitant d'un parfaict Empereur et bon Capitaine.

101. Flave Vegece, traduit en françois.

102. Hieronymo Ferrero Capitani considerationi militari, scritti (p. 95).

103. Joannes Petrus Pauccharolo, de Obsidione Nussæ civitatis, Epistola manuscripta; et alia multa diversorum authorum (p. 98).

Histoire de France.

104. Chronique antique contenant les généalogies des roys de France et leurs gestes.

105. Chronique, traictant du voyaige d'Outre mer. Et conqueste de la cité de Hierusalem par Godefroid de Buillon, avec figures.

106. Généalogie et faits des Rois de France iusques au Roy Charles vij.

107. Jean Froissart, quart et dernier volume des Chroniques.

108. Pierre Michault, Cronica du Roy Charles vij escrite en ryme, avec l'Histoire de Jason et le Miroir, etc.

109. Chroniques du Roy Charles vij du nom.

110. Enguerrant de Monstrelet, des Chroniques de France, en 8 vol.

111. Coustumes des François à batailler et autres traitez de semblable matière.

Digitized by Google

112. Jean Mielot [1] traictant du voyage d'outre mer en forme d'avis (p. 99).

Histoire de Belgique.

113. Les Histoires de Bourgoigne ou Chronique de la Gaule belgique. Commenceant l'an 1486 et finissant l'an 1506.

114. Guillaume Evesque de Tournay. Le premier volume de la Toison d'or.

115. Chronique escrit traictant de plusieurs choses notables des ducs et duché de Bourgoigne (p. 102).

116. Chronique de Flandre vieille.

117. Chronique de Flandre.

118. Chroniques et Histoires des nobles Princes de Haynaut (p. 103).

Histoire d'Espagne.

119. Ant. Panormit, les faits et dits d'Alfonse Roy d'Aragon.

120. Diegue de Valère, Chronique d'Espagne, translatée en françois (p. 104).

Histoire fictive.

121. Histoire des Seigneurs de Gavre [2].

122. L'Histoire Royale des trois Roys de France, Angleterre et Ecosse.

123. Le livre de Merlin.

124. Premiers amours de Messire Jean de Saintre.

(1) *Voy.* sur Jean Mielot, calligraphe et secrétaire du duc Philippe le Bon, le *Bulletin du bibliophile,* t. II, p. 381 ; M. le Glay, *Catalogue des manuscrits de Lille,* p. 20.

(2) L'*Histoire des seigneurs de Gavre,* roman du xve siècle, a été publiée à Bruxelles, chez Vandale, en 1845, in-4°. M. Kreins a eu la patience de la reproduire sur pierre d'après un manuscrit du xve siècle. Il l'a copiée d'un bout à l'autre, page pour page, écriture, vignettes à la plume et lavées au pinceau, le tout avec une fidélité merveilleuse. Voy. *Bull. du bibl.,* t. III, p. 155.

Digitized by Google

125. Philippe Camus, Histoire d'Olivier de Castille et de Artus d'Algarbe.

126. Histoire du Roy Bruyant combatu par deux Empereurs.

127. Honoré Bonnet Autheur de l'arbre des Batailles (p. 107).

Miscellanea.

128. Miscellanea quædam philosophica, theologica et poetica manuscripta (p. 114).

129. Esches amoureux traictant de plusieurs et diverses matieres philosophiques et morales.

130. Fragment de Cartulaire, histoire de Genese, rimes françoises, poemes latins et toutes sortes de meslanges (p. 117).

Grammaire.

131. G. Haloini Variæ epistolæ et plura alia.

132. Georgii Haloini Grammaticalia et annotationes in Plautum manuscriptæ.

133. Ejusdem, Varii dialogi manuscripti.

134. Ejusdem, Annotationes in Virgilium manuscriptæ.

135. Ejusdem, Animadversiones in Plautum manuscriptæ (p. 118).

Manuscrits divers.

136. Liber in-4° manuscriptus tractans de distillationibus.

137. Alius liber tractans de medicinis ms. in-4° (p. 122).

138. Ain biechlein von lustigher arbentheyr und kunsten, etc., in-4° in corio.

139. Liber sine coperculo, sine fine : incipiens : incipit libellus sumptus tam ex S. Thoma, ex pluribus doctoribus, etc., in-4°.

140. Liber alius manuscriptus tractans de re medica, in-4°.

141. Liber manuscriptus incipiens : cy commence le premier an solaire, in-4° (p. 123).

142. Un vieil livre escript de la main traictant des anges, in-fol. (p. 124).

143. Parvus libellus manuscriptus continens preces et orationes, in-16.

Digitized by Google

144. Alius quidam libellus piarum precum et orationum in formà horarum, in-16.

145. Livres de chansons spirituelles, in-4°.

146. Livre escript à la main commençant : *pour savoir quel signe est ascendant,* etc. (p. 125).

Tel est l'inventaire complet des manuscrits du duc de Croy. Comme nous l'avons déjà remarqué, cette collection constituait le patrimoine littéraire des ancêtres du prince. Mais tout n'y était pas à beaucoup près. Ce qui le prouve à l'évidence, c'est que plusieurs manuscrits qui portent le seing manuel de Charles de Croy, mort en 1521, et qui sont actuellement fourvoyés dans diverses bibliothèques publiques et privées du continent, manquent dans l'inventaire que nous venons de transcrire (1). Quoi qu'il en soit, la Bibliothèque de manuscrits de notre prince était d'une haute importance, tant par le nombre des volumes que par leur mérite et par leur rareté. Elle formait incontestablement la plus belle collection privée qui existait alors en Belgique.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des manuscrits du prince. Il nous reste à parler de ses livres imprimés. C'est dans cette partie de sa bibliothèque que son zèle se montre dans tout son jour.

On peut le dire : Charles de Croy avait des goûts encyclopédiques. Il amassait à grands frais et à grande peine des ouvrages sur toutes les branches des connaissances humaines; il rêvait une pasibibliothèque, pour tout dire en un mot. Mais ce n'était pas un de ces collectionneurs légers qui ont de la vénération pour tout, et qui amassent avec la même ardeur et les bons et les mauvais livres. Le prince n'avait pas ce travers. Il ne prenait pas tout ce qui venait au devant de lui; loin de là. Il montrait dans le choix de ses livres une circonspection adroite, un goût éclairé. Il ne voulait que ce qui était réellement bon, solide, ce qui avait une valeur durable. Les livres frivoles commençaient alors à se glisser dans

(1) Parmi les manuscrits de la bibliothèque de sir Thomas W....., baronnet, vendus le 27 avril 1837, Catalogue, p. 38, n° 10, on distinguait le *Livre des faits d'armes et de chevalerie de Christine de Pisan,* terminé par la souscription suivante : *Ce livre... est à nous Charles de Croy, conte de Chimay. V.* de Reiffenberg, *Bull. de l'Acad. de Belgique,* t. XI, 2e part., p. 445.

Digitized by Google

les bibliothèques particulières, dans les bibliothèques des grands seigneurs surtout. Rabelais venait de jeter les bases de cette école sceptique et moqueuse qui a fini par rendre problématique l'existence de la société actuelle. Le duc avait horreur des folies de lèse-pensée humaine. Il dédaignait les livres frivoles ; il n'en admettait aucun sur ses tablettes. Son catalogue le prouve : on n'y trouve point de ces satires religieuses, de ces facéties sur les moines, de ces plaisanteries sur les femmes que certains bibliophiles de nos jours paient au poids de l'or et au delà.

Le prince vivait à une époque de fabrication de livres. La typographie déployait alors une merveilleuse activité. Jamais sa force ne s'était encore manifestée comme à cette époque. Et rien de surprenant : c'était l'époque de la lutte entre les principes catholiques et protestants. On cherchait de part et d'autre dans la presse des moyens d'attaque et de défense. Charles suivait la lutte en spectateur au sens droit et sûr. Il rassemblait les livres les plus importants de la discussion. Son inventaire nous le démontre. On y observe au surplus qu'il mettait un soin extrême à se tenir au courant des meilleures publications récentes. Il marchait réellement avec le temps : sa collection d'imprimés était dans toutes ses parties à la hauteur de la science.

Nous allons la passer en revue. Il est entendu que nous n'avons nullement la prétention de dire sur ce sujet le dernier mot. Cela nous entraînerait trop loin ; d'ailleurs le secret d'ennuyer n'est-ce pas celui de tout dire ?

La division de théologie contient presque tous les ouvrages capitaux sur cette vaste science. Les versions de la Bible de Jean Hentenius, de Jean Benedictus, de René Benoist, de Jean Dietenberg, et les traductions du Nouveau Testament de St-Jérôme et d'Érasme s'y trouvent. Les SS. Pères y sont dignement représentés ; les scolastiques et les dogmatistes ne le sont pas moins. Cette division renferme une masse de bons livres. Cela étonne dans la bibliothèque d'un homme du monde. La classe du droit est à la fois considérable et choisie. On y distingue entre autres les ouvrages de J. Hopperus, de J. de Damhouder, de Ph. Weyland, de J. Scohier et les coutumes d'un grand nombre de nos villes. La médecine renferme une foule de bons livres. Les ouvrages publiés dans le pays n'y manquent

Digitized by Google

point. On y trouve les travaux de C. Gemma, de R. Dodoens et de Th. Fienus. L'histoire naturelle est fort bien approvisionnée. Cela est tout simple : le prince s'occupait beaucoup de cette science, la première de toutes au dire d'un sage (1). Les divisions de philosophie, de physique et d'astronomie sont très-remarquables ; les auteurs anciens s'y trouvent en grand nombre. La rhétorique offre tous les bons ouvrages. On y rencontre presque tous les auteurs belges : Ch. Longolius, J. Badius, J. Livinæus, C. Valerius, A. Barlandus, P. Nannius, H. Cuyckius, D. à Goes, G. Agricola, G. Vossius et Justus Lipsius (2) s'y montrent dans toute leur gloire. La classe de musique contient un choix de volumes précieux. On y voit : Orlando Lassus, Pierre de Certon, Jean de Castro, Jean le Febure, Florindo Sertorio, Manolus Blessus, André Pevernage, Hubert Walrand, Jacques Archadelt, Elie Nicolas, Matthieu Reimann, Fr. Gafforo, J.-B. Pinelli, André Gabriël, An. Ornitoparchius, Guillaume Morlaye, Bernard Jobin, Bernard Schund, Sébast. Virdung, Nicolas Listenius, Sébast. Vreedeman, Pietro Teghio, J. Pacolini, Nicolas Gombert, Jean

(1) Le duc est auteur d'un travail sur l'agriculture qui porte le titre suivant : *Abrégé touchant l'agriculture, receuillé et mis en escrit par nous, Charles, syre et duc de Croy et d'Arschot, dédié à madame Dorothée, duchesse de Croy et d'Arschot, nostre femme,* 1606. Ce sont des extraits des livres d'agriculture d'Olivier de Serres, Charles Estienne et Jean Liebaut. Dans la dédicace, le duc passe en revue toute sa carrière ; ce ms. autographe se trouve dans la collection de M. le comte de Ribaucourt. *Voy.* M. Gachard, *Bull. de la commission royale d'histoire,* t. V, p. 377 ; t. XI, p. 158.

(2) Charles de Croy affectionnait beaucoup les œuvres littéraires de Juste-Lipse. Mon excellent ami M. G.-J. Servranckx, secrétaire général de l'administration des hospices de la ville de Louvain, possède un exemplaire du travail de l'illustre professeur *De Magnitudine Romana,* édition d'Anvers de 1599, in-4°, qui porte au bas du titre la note suivante :

« *Ce libvre est à moy Charles syre et duc de Croy et d'Arschot. Lequel j'ay lu du tout entièrement et depuis le commencement jusques à la fin, par moy durant le mois de janvier* 1603.

Signé : Charles syre et duc de Croy et d'Arschot. »

Ce volume, relié en veau fauve, sillonné de contours et orné de fermoirs de cuivre fort simples, était en 1612 en la possession d'un certain J. Rebaulx (*Ex lib. J. Rebaulx, a^no* 1612). Il passa ensuite entre les mains du conseiller Fr. Maldouards de Mons (*Sum Francisci de Maldouards, consiliarii regis,* Mont., 1667). M. Servranckx l'a acheté dans une vente de livres à Louvain.

Digitized by Google

de Turnhout, Fr. Galletius, Luc Marenzo, P. Phalesius, etc. La division de poésie est splendide sous tous les rapports; elle contient tous les meilleurs auteurs classiques. Les poëtes espagnols, italiens, français et flamands n'y font pas défaut. On y voit : Liévin Brecht, J. vander Noot, P. Heyns, Th. Cornhert, C. van Ghistelle, A. de Roovere, Anne Byns, Matth. de Casteleyn et Ph. Numan. Les classes de morale, de politique et d'économie sont assez bien fournies. Celle des mathématiques l'est moins, bien qu'on y remarque les ouvrages de G. Agricola et de Simon Stévin. L'architecture décèle un goût prononcé pour cet art. L'histoire universelle est très-considérable. La géographie est choisie avec goût : A. Ortelius et ce G. Mercator, dont l'illustre Lelewel vient de rétablir la gloire obscurcie, s'y trouvent à leur poste. La division d'histoire ancienne offre tous les ouvrages remarquables. Celle des antiquités est fort bien garnie. La numismatique y prend une place considérable; Goltzius et Gorlæus s'y trouvent. La stratégie contient tous les bons ouvrages. L'histoire nationale est aussi complète qu'elle pouvait l'être à cette époque. L'histoire des fictions contient une suite de ces romans de chevalerie qu'on recherche aujourd'hui avec tant d'empressement. Les Miscellanea renferment plusieurs bons ouvrages. On y voit des opuscules de Vivès, de Scaliger et d'Erycius Puteanus. La cosmographie laisse à désirer; elle contient cependant quelques bons livres. La division de philologie est amplement fournie en bons ouvrages. La Belgique n'y est pas oubliée. On y remarque : A. Sexagius, B. Vulcanius, C. Plantin, C. Kiliaen, G. Meurier, J. Despautère et G. de Hallewyn. Quant à la série des livres non classés, elle abonde en ouvrages rares et curieux.

La bibliothèque du prince renfermait dans toutes ses divisions des *incunables* et des éditions *princeps*. Par malheur le laconisme du catalogue ne nous permet pas de les vérifier. Ces curiosités bibliographiques, qui pourraient jeter du jour sur plusieurs points obscurs de l'histoire de la typographie, y sont désignées avec la brièveté qu'on a pu remarquer dans l'inventaire des manuscrits. C'est un vice de la catalogographie de l'époque.

Voilà une revue rapide du catalogue de la bibliothèque de Charles de Croy. Nous aurions pu la rendre plus intéressante en annotant les raretés qu'on y rencontre à chaque page; notre cadre ne nous

Digitized by Google

le permettait point. Au reste, nous croyons que ce résumé, quelque restreint qu'il puisse être, suffira pour prouver que le possesseur de la collection était incontestablement le plus grand bibliophile belge du XVIe siècle.

Charles de Croy avait institué, par son testament du 1er juillet 1610, son épouse Dorothée de Croy, héritière mobilière universelle, à charge que les joyaux, vaisselles, antiquités, manuscrits, livres imprimés, tapisseries, etc., qu'il lui laissait, constitueraient un fidéi-commis, et qu'après la mort de la princesse, ils retourneraient à Alexandre d'Arenberg, son neveu (1). Le duc éprouvait une vive affection pour ce troisième fils de sa sœur, Anne de Croy (2). Il l'avait fait élever sous ses yeux et lui avait inspiré le goût des livres et des curiosités (3). Quoi qu'il en soit, la clause testamentaire dont nous venons de parler ne fut pas exécutée, soit que le testateur l'eût lui-même révoquée postérieurement, soit qu'après sa mort elle ait été cassée par les tribunaux. Les meubles du prince furent vendus. Cette vente commença à Bruxelles, le 19 août 1614. Sa bibliothèque y passa intégralement. Cette intéressante collection fut en quelques jours entièrement éparpillée.

Aucun renseignement depuis cette époque ne signale la destinée des manuscrits de la *librairie* de notre prince. La bibliothèque de Bourgogne garde actuellement encore un nombre assez considérable de manuscrits de la maison de Croy ; il y en a jusqu'à 43 (4). La

(1) Dorothée de Croy mourut en 1662, âgée de 87 ans. Elle fut inhumée près de son mari, dans l'église des Célestins de Héverlé, lez-Louvain. *Voy. Guide fidèle dans la ville de Louvain*, Brux., 1776, p. 52, et la jolie nouvelle de notre compatriote M. Eug. Gens, intitulée : *Le Château de Héverlé*, Brux., 1844, in-18.

(2) Alexandre d'Arenberg était fils de Charles, comte d'Arenberg, et d'Anne de Croy. Il épousa, en 1613, Madeleine d'Egmont, fille de Charles d'Egmont et de Marie de Lens. Ce gentilhomme fut tué à la surprise de Wesel, le 16 août 1629. *Voy.* Julian de Pienedo y Salazar, *Historia de la insigne orden del Toyson de Oro.* Madrid, 1787, in-fol., et M. Gachard, recueil cité, p. 161.

(3) Alexandre d'Arenberg avait des tableaux, des sculptures, des bijoux, des tapisseries, des livres, etc. M. A. Pinchart en a publié l'inventaire dressé au mois de septembre 1629. Voy. *Bulletin du Bibliophile belge*, t. IV, pp. 375-387. Le prince avait sauvé quelques manuscrits de la bibliothèque de son oncle. Son inventaire mentionne deux MSS. de Georges de Hallewyn.

(4) *Voy.* M. Florian Frocheur, *Brunetto Latini*, dans le *Trésor national*,

Digitized by Google

plupart de ces volumes sont des chefs-d'œuvre de calligraphie. Chaque volume offre, soit les armoiries de cette famille, placées dans l'initiale alterne du prolégomène, soit le seing manuel de Charles, le premier prince de Chimay, placé au bas du dernier feuillet. Plusieurs de ces manuscrits sont relatés dans l'inventaire que nous venons de faire passer sous les yeux du lecteur; d'autres au contraire ne s'y trouvent point. Comment sont-ils entrés à la Bibliothèque de Bourgogne? M. de la Serna Santander a risqué une conjecture hardie à ce sujet. Il pense que Charles de Croy, le premier prince de Chimay, en a fait cadeau à Philippe le Bon (1). Mais il se trompe. M. le chevalier Marchal, le savant conservateur de ce dépôt littéraire, le prouve victorieusement. Les manuscrits en question portent presque tous l'indication suivante : *Ce présent volume est à Charles de Croy, Comte de Chimay* (*Voyez* entre autres les nos 9331, 9551) (2). Or, ce prince ne devint comte de Chimay qu'en 1483, c'est-à dire 17 ans après le décès de Philippe le Bon (3). Ces manuscrits n'ont par conséquent jamais été donnés au prince bourguignon. Comment sont-ils donc entrés à la Bibliothèque de Bourgogne? M. Marchal conjecture ceci : « Charles de Croy était parrain de Charles-Quint; il était cousin germain de Guillaume de Croy, son gouverneur; tout porte à croire qu'il lui a fait donation de sa riche librairie, commencée peut-être en même temps par ses ancêtres que celle des ducs de Bourgogne-Valois. Aucun autre que lui n'a pu la donner à Charles, qui était son filleul, et l'élève de Guillaume, sire de Chièvres, son cousin (4). » Cette supposition peut être vraie jusqu'à un certain point. Charles de Croy peut très-bien avoir

2e série, 1843, t. 2, p. 159. — Plusieurs de ces volumes ont été à Paris du temps de Louis XV. (*Voy.* M. J. Barrois, *Bibliothèque protypographique ou librairie des fils du roi Jean.* Paris, 1830, pp. 514-524.) Ils en sont revenus avec la livrée de ce monarque pour y retourner en 1796. La chute de Napoléon les a fait restituer de nouveau à la Bibliothèque de Bourgogne. Voy. *Cat. des Manuscrits,* déjà cité.

(1) *Mémoire historique sur la Bibliothèque de Bourgogne,* p. 19.

(2) M. le baron de Reiffenberg a donné un *fac-simile* de cette souscription dans *le Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon.* Bruxelles, 1846-48, in-4o, t. I.

(3) Jean Scohier, *Généalogie de la maison de Croy,* p. 50.

(4) *Catalogue* cité, t. I, p. 110.

Digitized by Google

fait cadeau au jeune monarque d'un certain nombre de manuscrits; mais il ne lui a pas donné le dernier volume de sa librairie. Une circonstance le prouve. Les manuscrits de Croy ne figurent point dans l'inventaire de la Bibliothèque de Bourgogne dressé en 1577. Ils y sont donc venus longtemps après la mort de Charles-Quint. N'y sont-ils point entrés, en grande partie au moins, par suite de la vente de 1614? Rien n'est plus probable. L'archiduc Albert, qui gouvernait alors nos provinces, accordait une attention toute spéciale à la Bibliothèque de Bourgogne. Laurent Beyerlinck, qui était lui-même un grand bibliophile, le prouve; ce savant rapporte que le catalogue de ce dépôt littéraire se trouvait continuellement sur la table du musée du prince (1). Son bibliothécaire, Aubert le Mire, ou Aubertus Miræus, car on était à l'époque des terminaisons en *us*, fit apposer sur les feuilles des gardes de la reliure d'un nombre assez considérable de livres une vignette coloriée aux armoiries des Archiducs (2). Cette marque servait probablement à distinguer les accroissements de la Bibliothèque du palais. Plusieurs manuscrits de Croy en sont revêtus. Cette circonstance, on doit en convenir, prouve beaucoup en faveur de notre supposition.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur ce point. Un motif naturel nous y fait complétement renoncer. M. Florian Frocheur travaille, à l'heure qu'il est, à une notice raisonnée sur les manuscrits de la maison de Croy (3), qui se trouvent à la Bibliothèque de Bourgogne. Cet estimable bibliographe nous fera connaître sans nul doute les voyages qu'ont faits ces volumes avant leur entrée au dépôt confié à sa garde.

La Bibliothèque de Charles de Croy fut dispersée à une époque de décadence bibliophilique. « Nous avons suivi avec soin, observe l'évêque de Nelis, dans ses *Réflexions sur les écoles et les études d'hu-*

(1) « Habuit item perpetuò ante oculos, in mensâ Musei sui catalogum codicum præsertim manuscriptorum, qui jam inde a temporibus *Philippi Boni et Maximiliani I* Austriaci in Bibliothecâ Palatinâ Bruxellis adservantur. » Aub. Miræus, *De vita Alberti Belgarum Principis*, *commentarii accedunt Laur. Beyerlinck.* Antv., 1622, in-4°, p. 97.

(2) Cette vignette se trouve vis-à-vis du titre de l'*Annuaire de la Bibliothèque royale,* par le baron de Reiffenberg, 1840, t. I.

(3) *Trésor national,* 2e série, 1843, t. II, p. 159.

Digitized by Google

manités, l'ordre dans lequel ont été formées la plupart des grandes bibliothèques des Pays-Bas. Aucun bon livre, pour ainsi dire, n'y manque jusqu'à la fin du XVIe siècle, et même dans plusieurs de ces bibliothèques jusqu'en 1640 : effet des soins et de la *studiosité* de ceux qui étaient nés et élevés dans le XVIe siècle. Mais depuis 1640 presque aucun bon livre ne s'y trouve. Cette dégradation sensible marque assez celle de l'application et du goût (1). »

La dispersion des livres de notre prince fut plutôt un bonheur qu'un malheur pour les lettres ; cela peut étonner, mais cela est. Elle nous conserva une foule de manuscrits précieux qui, sans cette circonstance, seraient peut-être perdus à tout jamais. Les troupes du comte de Grand-Pré, général français, brûlèrent en 1660 le château de Beaumont. Le roi d'Angleterre, Guillaume III, en acheva la destruction. Il le fit sauter en 1691.

Un gentilhomme français, qui tient une place tout à fait distinguée parmi les penseurs de notre époque, M. le duc de Caraman, vient de former une nouvelle bibliothèque au château de Beaumont. Cette collection, qui compte déjà 4,500 volumes classés avec un ordre des plus lumineux, s'accroît de jour en jour. L'auteur de l'*Histoire des révolutions de la philosophie en France* a l'intention d'y réunir les ouvrages les plus importants qui ont paru et qui paraîtront sur la philosophie, l'histoire et les sciences naturelles (2). Il élève ainsi un monument littéraire à la mémoire du prince-bibliophile dont il possède le domaine et, ce qui vaut mieux peut-être, le goût des livres.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne, fonds van Hulthem, n° 889. *Voy.* le baron de Reiffenberg, *Chronique rimée de Ph. Mouskès*, prolégomènes, t. I, p. XV, *Annuaire* cité, p. XXXVIII.

(2) *Voy.* M. Gachard, *Notice sur les archives du duc de Caraman*, *Bulletin* cité, t. XI, p. 183.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

WIDENER
HN RWL4

3 2044 020 042 966

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

WIDENER
FEB 10 1999
BOOK DUE
CANCELLED

Digitized by Google

Digitized by Google